

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/10/2021

Dossier complet le :

26/10/2021

N° d'enregistrement :

2021-11738

1. Intitulé du projet

Premier boisement de terres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Foyer Rural de Mainfonds Aubeville

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thierry SLAWY

RCS / SIRET

4 9 7 | 8 7 0 | 6 5 9 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

Association

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c) Premier boisement supérieur à 0,5ha	Boisement feuillu d'une surface totale de 2,34 ha sur la commune de St BONNET (16)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terre agricole en fin d'exploitation (la dernière culture (maïs) remonte à 2018).

4.2 Objectifs du projet

Ce projet a une triple vocation : stocker du carbone (en lien avec la Coupe d'Europe de Montgolfières), préserver la qualité de l'eau (en lien avec le syndicat d'eau qui gère le captage de font chaude, 250m en aval de la parcelle), créer une zone favorable à la biodiversité (en lien avec la LPO et le CRPF dans le cadre du projet européen CERES).

Ce projet fera également l'objet d'un suivi expérimental (mesure de la croissance des chênes) et servira de support pédagogique pour sensibiliser les élèves au rôle de la forêt vis à vis du changement climatique et de la qualité de l'eau.

Ces parcelles seront ensuite gérées conformément à un document de gestion forestière durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Broyage de la parcelle (novembre-décembre 2021). Afin de limiter l'impact sur la faune, ce broyage sera réalisé de manière centrifuge après parcours de la parcelle à vide afin d'effaroucher les éventuels animaux présents).

Travail localisé du sol (potets travaillés) afin de conserver le carbone stocké dans le sol et de limiter l'apport d'alluvions dans le cours d'eau.

Mise en place des plants de provenances certifiées : chênes pédonculés (50%), charme (40%), fruitiers sauvages (10%) pour le boisement en plein et Aulne glutineux en périphérie.

Mise en place de protections individuelles contre les cervidés sur les chênes et les fruitiers. Si l'utilisation de protections biodégradables n'est pas possible, les protections utilisées seront déposées dès que les arbres seront hors d'atteinte.

L'utilisation d'un paillage biodégradable sera privilégié. Si le surcoût est trop important, 2 ou 3 dégagements manuels complémentaires seront programmés pour limiter la concurrence de la végétation herbacée.

Rédaction du document de gestion forestière durable (CBPS+)

Toutes les ripisylves seront conservées, une bande de 5m non plantée sera maintenue sur tout le tour de la parcelle et plusieurs couloirs enherbés de 5-6m de large seront implantés au sein du boisement. Une zone de libre évolution sera maintenue dans la pointe nord de la parcelle.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les plantations seront régulièrement entretenues :

-passage du girobroyeur entre les lignes si nécessaire et au maximum une fois par an. A partir de la 3^e année, ces entretiens seront plus espacés dans le temps et/ou réduits à une ligne sur deux.

-dégagement manuel (débroussailleuse) sur les lignes de plantation si nécessaire.

-taille et élagage des arbres entre 5 - 15 ans.

Les périodes d'intervention de toutes ces opérations seront adaptées aux enjeux environnementaux et en particulier à la présence potentielle du Vison d'Europe : pas d'interventions mécaniques entre mars et septembre.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'examen au cas par cas (Article R. 122-3 du code de l'environnement) au titre de l'item 47 c) premier boisement supérieur à 0,5ha.

Evaluation simplifiée des incidences natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Plantation de chênes/charmes/fruitiers en plein linéaire d'aulnes	1,5 ha 550ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de SAINT BONNET (16)
parcelle cadastrale E 437

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°06'30"W Lat. 45°27'41"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Vallée du Né" (FR5400417) + ZNIEFF de type 2 du même nom.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que la parcelle soit à l'extérieur du périmètre rapproché du Captage de Font Chaude, le projet étant réalisé en partenariat avec le Syndicat d'eau, les travaux de préparation du sol ont été adaptés aux enjeux (pas de labour) Effets bénéfiques du projet à terme.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entièrement dans le site natura 2000 de la Vallée du Né. Le projet a été co-construit avec l'animatrice du site (Laurence CAUD de la LPO).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêt de l'irrigation liés aux cultures (maïs en 2019)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet favorable (remplacement du maïs par une plantation avec des essences feuillues locales et diversifiées). Maintien des ripisylves, de zones non plantées à 5m des cours d'eau et mise en évolution libre de la pointe nord de la parcelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tel qu'il a été monté, (adaptation de la nature et des dates des interventions) ce projet ne présente pas de risque pour le Vison d'Europe.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation de 1,5 ha de terres agricoles en forêt
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				Séquestration de CO2
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un espace boisé suite à l'arrêt de l'exploitation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet envisagé sera beaucoup moins impactant que l'activité exercée jusqu'à présent sur la parcelle (culture agricole intensive), tant pour la biodiversité que pour la qualité de l'eau.

A terme ce projet comportera de nombreux effets bénéfiques (stockage du carbone, amélioration de la biodiversité, protection de la ressource en eau du captage situé en aval de la parcelle).

Grâce aux conseils de la structure animatrice Natura 2000, le présent projet a pu être adapté pour ne pas avoir d'impact négatif.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les démarches réalisées en amont du montage de ce projet et l'adaptation des interventions prévues semblent suffisantes pour le dispenser d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : plan détaillé du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Val des Vignes

le 14/10/2021

MAINFONDS AUBEVILLE EVENEMENT CIEL

F.R.M.A. Chez Charron - MAINFONDS

16250 - VAL des VIGNES

tel : 05.45.64.18.98 - Mail : accueil@mainfonds.com

Déclaration préfecture 59-34 - N° SIRET 497 870 659 00016

Signature

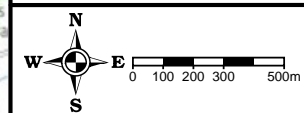
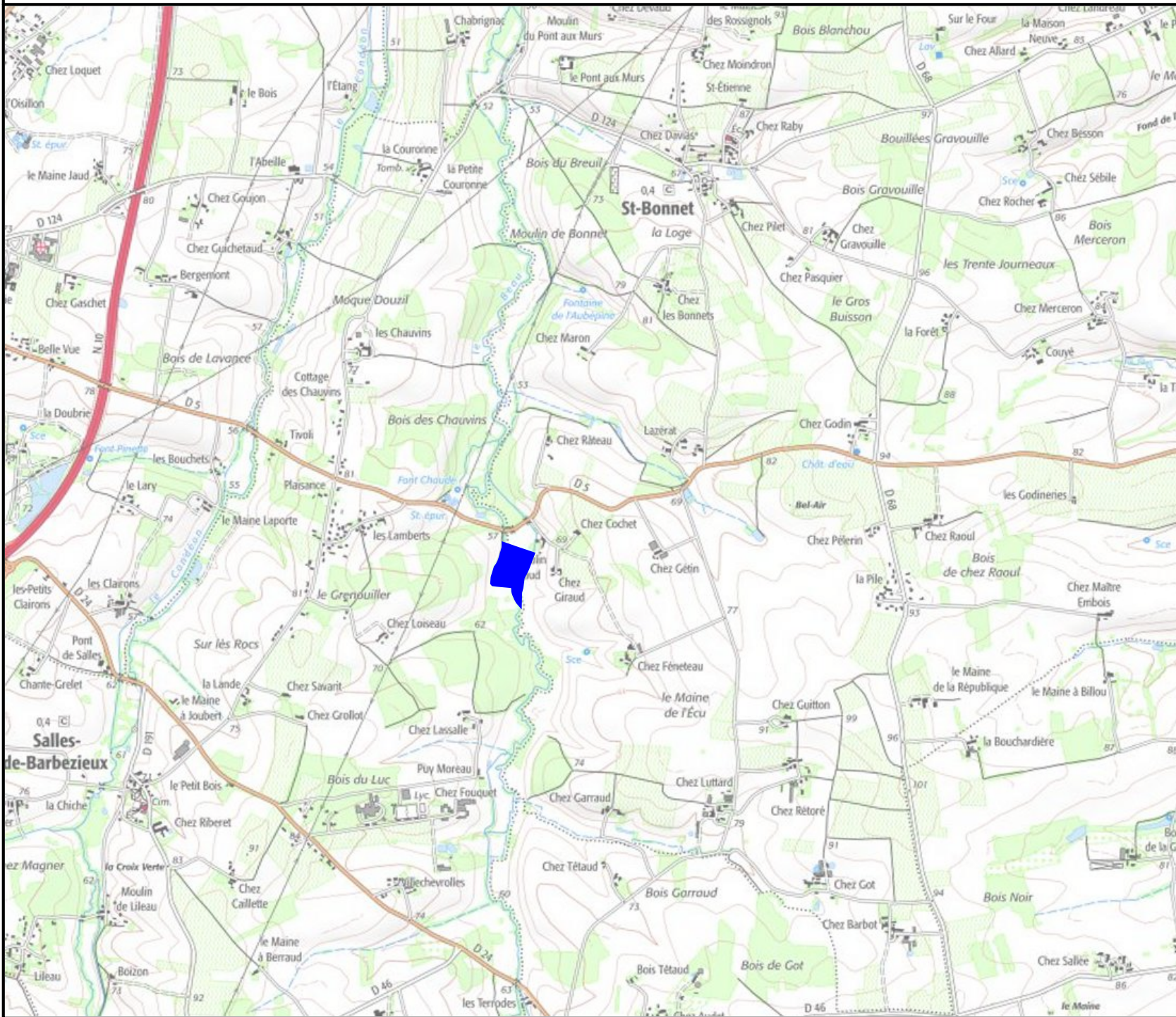


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

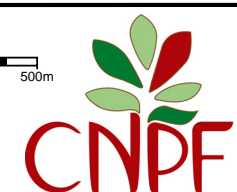


Projet de boisement eau & carbone

Commentaire : Parcelle E 437
commune de St Bonnet (16)
surface : 2,34 ha



● x:457507 y:6489708
(RGF93)

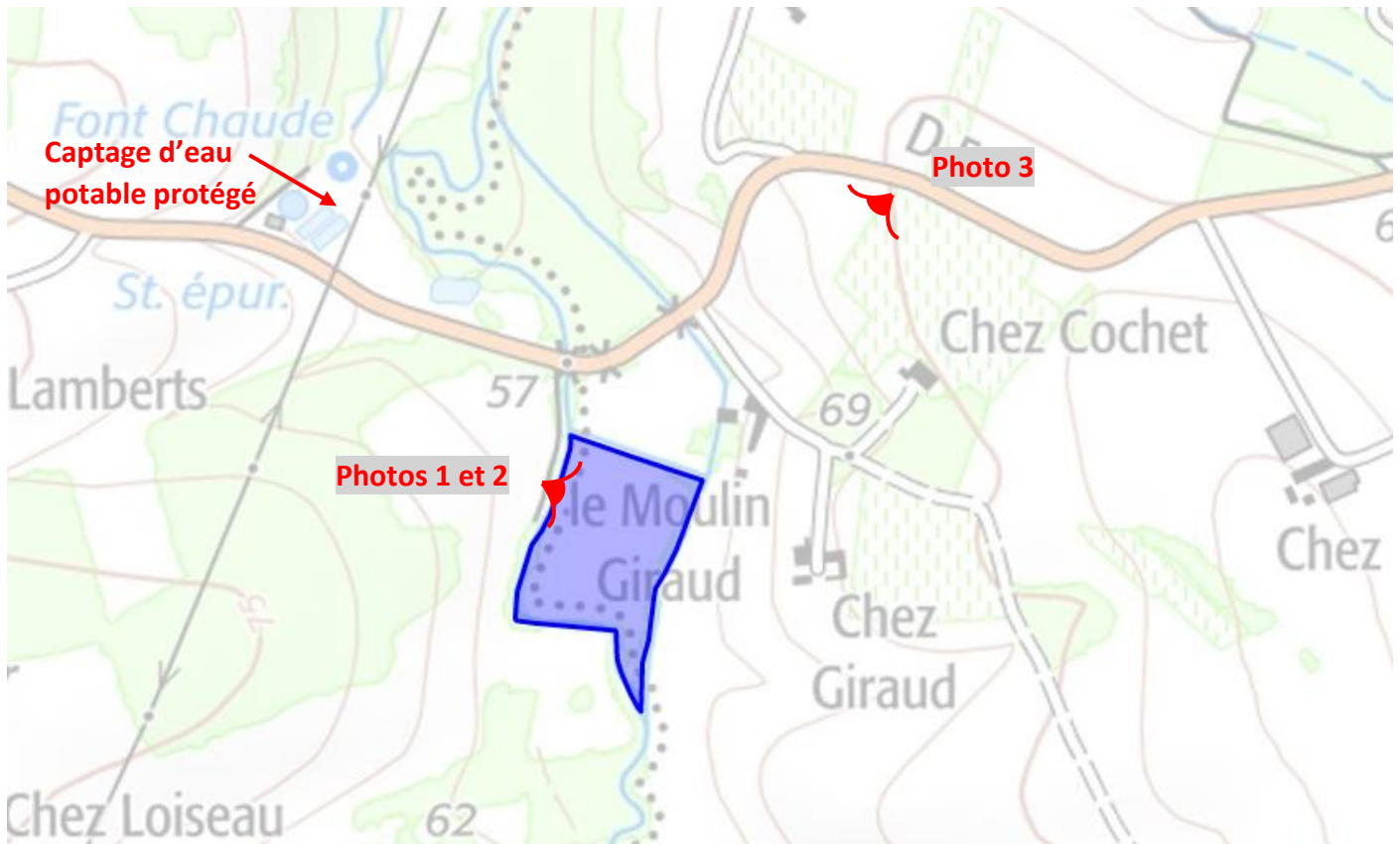


13/10/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®

Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4

Photographies de l'environnement du projet



Environnement proche

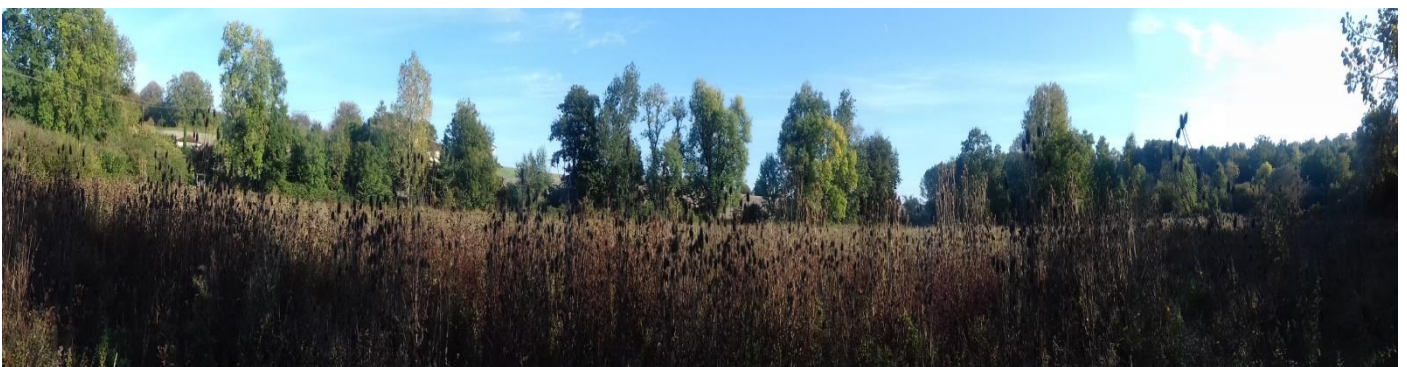


Photo 1

13/10/2021



Photo 2

13/10/2021

Contexte paysager



Photo 3

13/10/2021

Projet de boisement eau & carbone

Commentaire : Parcelle E 437
commune de St Bonnet (16)
surface : 2,34 ha



N
W E S
0 10 20 30 40 50m

● x:457131 y:6489419
(RGF93)

13/10/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®
Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4

